



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES  
Complexe sportif, Avenue Louis Médard – 34400 LUNEL  
RNA : W343000184

Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69 – 06.63.03.71.18  
Secrétaire : Dominique Van Iseghem – 04.34.35.69.76 – 06.03.92.49.53  
Trésorière : Sandra Rousseau – 06 76 49 22 09  
Entraîneure : Christiane Kostrzewa :- 07 69 07 69 12

Site SCLA : <http://aquapalmes.fr>  
SIRET 447 568 643 00012 APE 926C

## Compte rendu de l'Assemblée générale du club

L'assemblée générale 2021 s'est tenue le **vendredi 3 décembre 2021** dans les locaux de la piscine de Lunel.

Présence :

Nombre d'adhérents : 35  
Adhérents présents : 11  
Pouvoirs : 7  
Quorum : 17

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### 1. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET SPORTIF

#### 1.1. MOT DE LA PRESIDENTE

La présidente a remercié les adhérents présents pour cette assemblée générale puis a commencé son rapport moral.

Cette année fût une année blanche et le contenu en sera donc très réduit.

Après un bon départ et un stage durant les vacances de la Toussaint, tout s'est arrêté (compétitions, stages, entraînements).

Une petite reprise début juin pour les enfants et fin juin pour les adultes.

Ce court laps de temps a quand même permis aux enfants de revenir et de profiter de tous les créneaux horaires. Deux adultes sont revenus.

Le nombre d'adhérents est passé de 44 à 35.

#### 1.2. LE VOTE

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## 2. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

### 2.1. LE RAPPORT

A l'image du rapport moral, le rapport financier est très succinct.  
Un montant de cotisations faible de 2 800 € et pas de dépense.

L'année se termine par un solde de 7 000€.

Dernière information : la Poste ne voulant plus héberger le compte du club, le CA a donc choisi la Caisse d'Epargne.

### 2.2. LE VOTE

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### 2.3. LE BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Le budget s'établit comme suit

|                                     | Débit          | Crédit         |  |
|-------------------------------------|----------------|----------------|--|
| Cotisations                         |                | 870,00         |  |
| Assurances membres                  | 450,00         | 450,00         |  |
| dirigeants                          | 110,00         |                |  |
| Affiliations club                   |                |                | Payée par<br>fédération                  |
| Adultes                             | 900,00         | 900,00         |  |
| Licences adhérents juniors          | 50,00          | 50,00          | Offert par<br>CODEP 34                   |
| Enfants                             | 250,00         | 250,00         |  |
| Remboursement frais de compétition  |                |                |  |
| Déplacements                        | 0,00           |                |  |
| Engagement                          | 0,00           |                |  |
| Remboursement frais de déplacements |                |                |  |
| Entraîneure                         | 1200,00        |                |  |
| Compétiteurs                        | 0,00           | 0,00           |  |
| Subventions                         |                |                |  |
| Mairie                              |                | 1000,00        |  |
| Passeport                           |                | 550,00         |  |
| FFESSM                              |                | 100,00         | Rbt licences<br>jeunes par<br>fédération |
| Frais secrétariat                   | 100,00         |                |  |
| Frais divers : repas-goûters        | 260,00         |                |  |
| Matériels divers                    |                |                |  |
| Achat                               | 1000,00        |                |  |
| Vente                               |                | 150,00         |  |
| <b>Total</b>                        | <b>4320,00</b> | <b>4320,00</b> |  |

### 3. RENOUELEMENT DU BUREAU

L'assemblée générale a ensuite voté pour le renouvellement du bureau. Personne n'a présenté sa candidature.

*Le bureau a été reconduit à l'unanimité.*

### 4. LE MOT DE LA PRESIDENTE

#### 4.1. LES FAITS

2021-2022 sera la dernière année de présence de Christiane en tant qu'entraîneuse au sein du club. Au-delà des remerciements bien mérités qui seront célébrés en son temps, se pose la succession.

#### 4.2. LE CONSTAT

Personne n'a la compétence ou le titre d'entraîneur : Tony, Michèle et Dominique n'ont la qualification que d'initiateur.

#### 4.3. LES PISTES

Plusieurs pistes sont envisagées :

- Entraîneur titulaire d'un MNS et payé sur les crédits du club est à l'étude.
- Mutualisation du poste avec d'autres clubs.
- Contacter le CNL pour savoir si un de leurs entraîneurs serait intéressé par un crédit supplémentaire d'heures.
- Trouver un jeune passionné bénévole pour remplacer Christiane.

Nombre d'heures envisagées : 6.

Une constante pour les trois premières pistes : un coût supplémentaire pour les finances du club qui nécessitera certainement une augmentation des inscriptions.

#### 4.4. L'ACTION

La présidente s'est proposée pour effectuer toutes les démarches au nom du club.

La présidente

Le secrétaire

Michèle Rauzier

Dominique Van Iseghem